

Modèle de pratique de la Collection RAN

Nom de la pratique

Par « pratique » nous entendons une activité/méthode/outil utilisé actuellement ou par le passé par des professionnels et/ou membres de la communauté.

Le système danois SSP

Collaboration locale entre écoles, services sociaux et police

Description

(maximum 300 mots)

Courte description de l'objectif de la pratique et de la méthode de travail utilisée. Notez que dans cette description, il doit être clair que la pratique est liée de manière explicite à la prévention et/ou lutte contre la radicalisation et/ou l'extrémisme violent. Cela signifie que les objectifs et/ou les activités/méthodes de la pratique doivent être liés à la prévention et la lutte contre la radicalisation et/ou l'extrémisme violent. Les pratiques dans lesquelles ce lien n'est pas évident ne peuvent figurer dans la Collection RAN

Origines et effort

Le système de collaboration danois SSP organise des actions locales et municipales de prévention de la criminalité en faveur des enfants et des adolescents (et des familles, le cas échéant).

Le système SSP a été établi à l'origine en 1977, lorsque le Conseil danois de prévention de la criminalité a nommé le Comité central SSP. Aujourd'hui, la grande majorité des autorités locales ont établi une collaboration dans le cadre du SSP, qui peut être gérée différemment d'une municipalité à l'autre.

Chaque SSP offre une configuration de base similaire: les trois unités centrales (école, services sociaux et police) travaillent ensemble au sein du système SSP, bien que ces organismes soient notamment responsables du bien-être et de l'éducation des enfants et des jeunes. En outre, la législation danoise exige que le système scolaire, le système social et la police procèdent à la prévention de la criminalité au sens le plus large du terme. D'autres professions sont également intégrées dans cette action préventive conjointe, le cas échéant: des projets de logements sociaux, institutions culturelles et organisations bénévoles, entre autres.

Le système SSP a continuellement complété ses efforts d'action concertée avec d'autres structures transversales et interdisciplinaires:

	<ul style="list-style-type: none"> - le système PSP (coopération des services policiers, sociaux et psychiatriques); - le système KSP (coopération des services policiers, sociaux, pénitentiaires et de probation); - le système SSD (coopération des services de santé, garderie, sociaux, scolaires); - le système SSP+ (collaboration locale du SSP étendue aux jeunes de 18 à 25 ans). <p>Le but et les objectifs pratiques du système SSP</p> <p>La collaboration SSP a pour but d'identifier les facteurs de risque et les raisons qui sous-tendent les comportements à risque, la délinquance et les crimes commis par les enfants et les jeunes. Les efforts de collaboration du SSP visent également à aborder ces facteurs causaux d'un point de vue préventif, ainsi qu'à fournir une attention et un soutien en tant que facteurs de protection dans la vie et les environnements du quotidien.</p> <p>L'idée de base qui sous-tend le système de collaboration du SSP est que le travail de prévention de la criminalité est amélioré par l'échange d'information entre les professions. La collaboration interdisciplinaire se traduit ainsi par une sensibilisation accrue aux signes et aux facteurs de risque dans la vie quotidienne des enfants et des adolescents à risque, ainsi que par des possibilités accrues d'action préventive ou même d'intervention lorsque de tels signes et facteurs sont observés.</p> <p>La collaboration du SSP a donc pour objectifs de créer, d'exploiter et d'assurer le bon fonctionnement d'un réseau local ayant un impact efficace sur la prévention de la criminalité dans la réalité quotidienne des enfants et des jeunes.</p> <p>Trois domaines prioritaires sous-tendent cet effort commun:</p> <ul style="list-style-type: none"> • les mesures préventives générales, où l'accent est mis sur la prévention dans tous les groupes d'âge ou dans les secteurs où un comportement à risque est susceptible de se manifester; • des efforts spécifiques, l'accent étant mis sur les groupes de jeunes ayant des comportements à risque connus; l'effort individuel, où l'accent est mis sur la prévention des comportements inquiétants ou à risque chez un jeune.
Examiné par les pairs	Non
Principaux thèmes	Coopération interinstitutionnelle

<p>Veillez <u>sélectionner</u> les deux thèmes clés qui correspondent le mieux à la pratique.</p>	<p>Mobilisation de la communauté/société civile</p>
<p>Public cible</p> <p>Veillez <u>choisir</u> au moins un public cible correspondant le mieux à la pratique.</p>	<p>Jeunes/élèves/étudiants</p>
<p>Couverture géographique</p> <p>Veillez indiquer où la pratique a été/est mise en œuvre (pays, régions, villes).</p>	<p>Le système SSP est mis en œuvre dans la structure préventive de base au sein de chaque municipalité danoise. Toutes les organisations SSP locales sont également membres d'une organisation nationale connue sous le nom de SSP Samråd.</p>
<p>Début de la pratique</p> <p>Veillez indiquer quand (année) la pratique a été développée et mise en œuvre afin d'indiquer sa maturité. Si la pratique n'est plus active, veuillez indiquer quand elle a pris fin.</p>	<p>Le système SSP remonte aux années 1970.</p>
<p>Produits livrables</p> <p>Veillez indiquer si la pratique a débouché sur des réalisations concrètes, telles que (des liens vers) des manuels, modules de formation, vidéos.</p>	<p>Mesures préventives générales</p> <p>Dans la pratique, l'action préventive générale cible des groupes de jeunes n'ayant pas démontré de comportement criminel ou à risque. Ce travail préventif général précoce prend la forme d'actions et de leçons comportementales dans les écoles et les associations de jeunes. Les groupes de jeunes sont sélectionnés en fonction de l'âge ou du risque perçu accru de développer des comportements à risque. Ce type de travail peut également inclure des activités récréatives telles que du sport et d'autres activités de loisir, le soutien aux devoirs, les centres de loisirs dans les zones résidentielles vulnérables et l'implication des familles.</p> <p>Action spécifique</p> <p>La collaboration du SSP à ce niveau cible les enfants et les jeunes présentant un comportement à risque ou des signes de négligence. Outre les actions mentionnées ci-dessus en matière de prévention générale, la collaboration du SSP peut prendre soin d'inclure des projets spéciaux destinés à produire de nouvelles bonnes pratiques, au sein desquels des méthodes ciblées sont développées et testées.</p> <p>Action orientée sur l'individu.</p> <p>Ces actions sont centrées sur les enfants et les jeunes considérés comme risquant de commettre un crime ou qui l'ont déjà fait. Elles ont pour but de les détourner de la criminalité, souvent grâce à des mesures de traitement spéciales. Les méthodes utilisées comprennent des visites à</p>

	<p>domicile, afin d'évaluer l'environnement de la personne. Ces visites impliquent les parents ainsi que l'enfant en question, et sont effectuées par une équipe composée d'un agent de la police préventive et d'un enseignant ou d'un travailleur social, selon la gravité de la situation. En conséquence, un plan familial peut être élaboré et mis en œuvre pour poursuivre les actions de prévention. Dans l'ensemble, les efforts individuels sont axés sur la récurrence ou la prévention des rechutes.</p> <p>Rôle du SSP dans la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme</p> <p>Le système SSP joue un rôle central dans les efforts généraux de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme chez les jeunes au Danemark. Partout dans le pays, des conseils SSP locaux et des réseaux de mise en œuvre ont été formés pour repérer et traiter les signes de risque de radicalisation des jeunes et d'attachement aux idées et aux groupes extrémistes. Le système SSP a ainsi joué un rôle central en tant que partenaire dans des projets spécifiques et d'autres initiatives dans les plans d'action gouvernementaux contre la radicalisation et l'extrémisme.</p>
<p>Faits et évaluation</p> <p>Courte description des <u>mesures de performance</u> de la pratique, comprenant</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <u>des avis qualitatifs et des données quantitatives (statistiques)</u>, par exemple la mesure de la réussite de votre projet ou intervention. 2. <u>une évaluation et des avis</u>, y compris des enquêtes et/ou preuves empiriques. Par exemple, avez-vous procédé à une évaluation interne ou externe ? Avez-vous encouragé votre groupe cible à vous donner son avis ? 3. <u>un examen par des pairs</u> : quelles ont été les impressions du groupe de travail du RAN (éventuellement suite à une visite d'étude) concernant la pratique. <p>Veillez préciser les résultats de vos activités de surveillance et d'évaluation.</p>	<p>Du fait de l'ancienneté de ce système qui constitue la structure de base des efforts municipaux en matière de prévention au Danemark, le système SSP est actuellement en cours d'évaluation. Il constitue une prévention efficace et soutient les efforts interdisciplinaires, et son approche fondée sur les données probantes et le partage des connaissances sont au cœur de tous les travaux du système SSP.</p> <p>Lors d'une récente évaluation (2012), le Conseil de prévention de la criminalité danois a publié le rapport «SSP - un guide vers la collaboration», qui décrit l'expérience à long terme et les bonnes pratiques de l'organisation SSP (en danois).</p>

<p>Durabilité et transférabilité (200 mots maximum)</p> <p>Courte description de la pérennité et de la transférabilité de la pratique, notamment des informations sur ses coûts. <u>Veillez préciser quels éléments sont transférables et comment.</u></p>	<p>La transférabilité globale du système peut être problématique, car le SSP constitue la structure de base de toutes les actions préventives au Danemark, comme le stipule la loi.</p> <p>Néanmoins, le système SSP danois peut servir d'inspiration, et pourrait être transférable sur le plan méthodologique: il montre comment la collaboration interdisciplinaire locale peut se faire par l'entremise de comités locaux composés de représentants du système scolaire, des services sociaux et de la police. Ce type de collaboration préventive pourrait également être établi sur une base plus informelle qu'au Danemark, c'est-à-dire ne nécessitant pas nécessairement une structure formelle et statutaire.</p>
<p>Présentation et discussion lors d'une réunion du RAN</p> <p>Notez que pour figurer dans la Collection, la pratique doit de préférence être désignée lors d'une réunion du RAN. Indiquez le nom du groupe de travail/événement du RAN, la date, le lieu et l'objet de la réunion.</p>	<p>RSR Prevent, juin 2013, Berlin</p> <p>Le système SSP a été présenté à plusieurs reprises lors des réunions du RSR, en raison de la place centrale qu'il occupe dans tous les travaux de prévention au Danemark, y compris dans la lutte contre la déradicalisation et l'extrémisme violent.</p>
<p>Liens avec d'autres initiatives ou financements de l'UE (100 mots maximum)</p> <p>Indiquez comment votre projet a été financé, si votre pratique est liée à d'autres initiatives ou projets de l'UE ET indiquez clairement s'il est (co)financé par l'UE et, si c'est le cas, par quels fonds. Exemples : Erasmus +, Fonds pour la sécurité intérieure (FSI), Fonds social européen (FSE), Horizon 2020, etc.</p>	<p>-</p>
<p>Organisation (Insérez une description de 100 mots maximum et sélectionnez le type d'organisation)</p> <p>Décrivez brièvement l'organisation à l'origine de cette pratique, notamment son statut légal, p.ex. ONG, organisme de l'État, société limitée, organisation caritative, etc.</p>	<p>Structure organisationnelle</p> <p>La collaboration du SSP fonctionne à trois niveaux:</p> <ul style="list-style-type: none"> - le niveau politico-stratégique - le niveau de coordination - le niveau de mise en œuvre.

	<p>Le niveau politico-stratégique comprend des représentants des plus hauts gradés de la police, aux côtés des maires des municipalités et d'autres partenaires stratégiques au niveau régional-local. Des stratégies et des plans d'action annuels sont élaborés en vue d'une collaboration transversale et interdisciplinaire.</p> <p>Le niveau de coordination implique les conseils locaux et comprend des personnalités/coordonnateurs des autorités municipales et de la police locale. Les conseils locaux sont responsables de la mise en œuvre des stratégies globales et des plans d'action. Des consultants SSP sélectionnés sont nommés pour assurer la liaison entre les niveaux de coordination et de mise en œuvre.</p> <p>Le niveau de mise en œuvre comprend les professionnels locaux des écoles, des services de police, des travailleurs sociaux, des travailleurs du logement social, etc. Ces professionnels travaillent en étroite collaboration et se réunissent régulièrement pour coordonner des actions pratiques en matière de prévention au niveau local.</p> <p>Type d'organisation : Autre</p>
<p>Pays d'origine</p> <p>Pays dans lequel la pratique est utilisée.</p>	<p>Danemark</p>
<p>Contacts</p> <p>Veillez préciser les coordonnées de la personne à contacter dans l'organisation, notamment son nom et son adresse e-mail.</p>	<p>SSP Copenhague</p> <p>ssp@sof.kk.dk</p>
<p>Dernière mise à jour (année)</p>	<p>2019</p>